

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE OING-SERVICE
TENUE LE JEUDI 24 JANVIER 2013 AU CONSEIL DE L'EUROPE de 12h15 à 13h15.

- Le Président signale que le compte-rendu de l'A.G. du 27.1.12 est à lire sur le site web des OING.
- Le Président remercie chaleureusement Madame Jutta GUTZKOW d'avoir obtenu que l'arrangement administratif entre le Conseil de l'Europe et OING Service soit relevé de 3000 à 4000 Euro soit une augmentation de 33 %.

Le Président brosse un rapide tableau de la situation avant d'aborder le point important de la situation financière.

LES COMPTES DE 2012 DE L'ASSOCIATION SONT PRESENTES EN SEANCE PAR PHILIPPE BURKLE (expert-comptable du cabinet Bartholdi) :

« Au cours de l'exercice 2012, l'association **OING-Service** enregistre un résultat légèrement excédentaire de + 1 K€ ce qui représente environ 5 % du total de son budget annuel de fonctionnement qui s'établit à 24 K€.

Produits : dans un contexte budgétaire difficile, les ressources propres (cotisations) restent parfaitement stables autour de 17 K€.

La croissance du budget 2012 n'est due qu'à l'enregistrement des éléments non récurrents comme la vente des actes de la Table Ronde ou des dons.

Charges : les dépenses d'activité, réparties entre les commissions évoluent en fonction des actions menées par l'association. Elles représentent 5 K€ et sont en baisse de 13% par rapport à l'an passé.

Pour leur part, les frais de fonctionnement nets des remboursements éventuels restent stables à 10 K€ malgré l'apparition de charges nouvelles (comptabilité).

Les charges non récurrentes comme les frais d'impression, sont compensées par des produits spécifiques et ne pèsent quasiment pas sur le résultat.

Les opérations financières, peu significatives, n'appellent pas de commentaire particulier.

Le résultat exceptionnel reprend des mouvements relatifs à des exercices antérieurs (remboursement d'une recette perçue à tort).

Bilan :

Compte tenu du résultat 2012, les fonds associatifs sont légèrement renforcés et représentent 18 K€.

Le fonds de roulement qui en résulte permet d'assurer le fonctionnement de l'association malgré les décalages existant entre les dates d'encaissement des produits et celles de réalisation des charges.

La structure financière de l'Association apparaît saine, même si elle ne dispose aujourd'hui d'aucune capacité de croissance.

Budget prévisionnel 2013 :

Le budget 2013 a été bâti dans l'optique de renforcer les possibilités d'action de l'association.

- Il prévoit une revalorisation des cotisations de 120 € à 150 € pour la cotisation de base et de 150 € à 200 € pour la cotisation de soutien, ce qui permet d'inscrire 21 K€ de recettes propres en 2013 contre 17 K€ en 2012.
- La participation du Conseil de l'Europe a été négociée à la hausse et passe de 3 K€ en 2012 à 4 K€ au budget 2013.
- L'indemnité de mise à disposition du Président a pour sa part été négociée à la baisse et passe de 9 K€ à 7.8 K€.
- Les frais de fonctionnement ont été estimés sur la base des réalisations antérieures.
- Les budgets alloués aux commissions représentent 7.5 K€ (3 fois 2.5 K€) et 6 K€ ont été prévus pour le Comité d'Expert, les actions en faveur de l'égalité Hommes / Femmes et les actions spécifiques.

Dans ces conditions, le budget est présenté à l'équilibre pour 2013. »

Commentaires à propos des comptes 2012:

Jean-Philippe Durrenberger (EAICT) explique, que nommé vérificateur aux comptes 2012, il n'a pu remplir ses obligations à ce jour. Cela sera fait sous peu et son rapport sera annexé au compte-rendu de l'A.G.

Marie-Josée Schmitt, trésorière, signale qu'en 2012, 127 cotisations ont été payées dont 36 cotisations de soutien à 150€.

L'A.G. donne quitus aux responsables des comptes d'OING-service.

Commentaires à propos du budget 2013.

A l'augmentation de 1000€ de la participation du CoE et à la diminution de 1.200€ des frais du Président viennent s'ajouter un don de 500€ du cabinet Bartholdi. La salle réagit positivement par des applaudissements.

Une large discussion s'engage sur le niveau des cotisations. Plusieurs voix se font entendre en faveur du maintien de la cotisation à son montant précédent de 120€, pour ne pas décourager des OING en difficultés en raison de la crise. D'autres trouveraient raisonnable de porter la cotisation à 150€. Le Président Muller décide de faire appel au vote : **la majorité est en faveur du maintien de la cotisation de base à son niveau précédent, à savoir 120€.**

Par ailleurs Anne-Marie Chavanon (FIHUAT) souhaite un soutien pour une manifestation commune avec les autres piliers sur les migrants. Jean-Pierre Hicheri (CITI) plaide pour le soutien de la langue française : en Tunisie la langue officielle est l'arabe et le français n'est enseigné que 2 h par semaine ; la Lybie aurait décrété l'enseignement du français à l'école primaire ; Radio France Internationale mérite également notre soutien. Roger Beauvils (FAI) aimerait que les OING « pauvres » puissent payer une cotisation réduite de l'ordre de 50 ou 60€. Le Président Muller explique qu'un groupe de responsables d'OING-service s'était penché sur la question mais avait conclu que ce n'était pas acceptable car cela ouvrirait la porte à la baisse générale des cotisations.

A une question posée au Président, à savoir s'il était possible de mettre une liste positive des OING ayant cotisés sur le site d'OING Service, le Président décide à nouveau de faire appel au vote : **la majorité est en faveur de cette liste qui sera publiée pour la première fois pour les cotisants de 2012.**

En l'absence d'autres commentaires et surtout faute de temps le Président lève la séance.

Michel Muller (ME) Président, Marie-José Schmitt (AEH) trésorière, Maritchu Rall (AIC).
Guy Schlaeder (UPIGO) Rapporteur.